
Adresse de la société populaire montagnarde de Saint-Venant (Pas-de-Calais) qui félicite la Convention et annonce le don en effets d'habillement pour les défenseurs de la patrie passant pour Arras fait par ses citoyens, lors de la séance du 29 nivôse an II (18 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire montagnarde de Saint-Venant (Pas-de-Calais) qui félicite la Convention et annonce le don en effets d'habillement pour les défenseurs de la patrie passant pour Arras fait par ses citoyens, lors de la séance du 29 nivôse an II (18 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 431;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36376_t2_0431_0000_5

Fichier pdf généré le 15/05/2023

1150 paires de bas, 14 paires de guêtres, 6 habits complets, deux capotes, 8 gibernes, le surplus des offrandes en assignats se monte à 3 635 l. et à 424 l. en numéraire. Ces dons sont indépendants de ceux qui ont été portés à la municipalité.

Citoyens législateurs, pressez l'épurement et l'organisation définitive des autorités constituées de notre commune, et nous vous répondons que l'objet de notre mission sera rempli et que nous décrirons révolutionnairement le cercle de nos devoirs. Salut et fraternité.»

HÉRAULT (*présid.*), PRIEUR, dit Duchenu, H. FLOURY, DESJARDINS, LAPERRIÈRE, DIOT, Aristide FLOURY, Sarcus MASSET.

3

La société populaire montagnarde de Saint-Venant (1) félicite la Convention sur ses heureux travaux, l'invite à rester à son poste, et annonce que leurs concitoyens, informés que deux colonnes de cinq mille hommes chacune passant à Arras manquoient d'habillement, se sont dépouillés à l'envi pour revêtir ces généreux défenseurs (2).

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*St-Venant, 23 niv. II*] (4)

« Représentans,

St-Venant aussi renferme dans son sein de vrais républicains. Situé aux frontières, ils ont eu de fréquentes occasions de servir la patrie et toujours, ils s'en sont réjoui.

Ils ont anéanti l'aristocratie, détruit le fanatisme et adoptant le culte de la raison (à l'exemple de la plupart des communes de la République) ils ont enrichi la Patrie des débris de la superstition.

Informés par les administrateurs du district de Béthune que deux colonnes de 5 000 hommes chacune passant à Arras manquoient d'habillements, ils se sont dépouillés à l'envi pour revêtir les généreux défenseurs, heureux par le bien que leurs foibles moyens leur permettent de faire. Il ne reste plus, Courageux Législateurs, que de vous féliciter des glorieux travaux qui assurent le triomphe de la République et vous inviter avec elle, à rester à votre poste et de les regarder comme l'une de vos sentinelles des plus vigilantes.

Il est ici cependant, Législateurs, des infortunés, que la rigueur de la saison rend dignes de votre sollicitude. Ce que nous avons fait pour eux et l'impossibilité de faire davantage, n'y ayant pas un seul riche dans notre commune, tout nous engage à réclamer pour eux les secours de la mère commune.»

E. CLERCQ (*présid.*), BAUDET, LOIZEL (*secrét.*).

4

Les habitans de la commune de Fécamp applaudissent aux travaux de la Convention,

l'invitent à rester à son poste, et lui font part qu'ils ont célébré avec enthousiasme la fête décrétée en l'honneur de la reprise de Toulon (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Fécamp, 24 niv. II*] (3)

« Législateurs,

Les habitans de la commune de Fécamp ne cessent d'applaudir à vos travaux immortels. Votre marche révolutionnaire doit sauver la France et fonder la République. Ils n'en attendaient pas moins de vos lumières et de votre courage.

Continuez, Législateurs à effrayer les tyrans en conduisant par votre énergie le peuple français à la victoire. Ce n'est pas en vain qu'il est debout devant les nations liguées comme un Hercule. Il faut qu'il écrase les monstres qui infectent le sol de la liberté. Dirigez sa redoutable massue. Nous voulons la Liberté; nous la voulons tous fortement et c'est par vous que nous voulons être libres.

Ne craignez pas de nous montrer la vérité toute entière. Déjà la raison a fait des progrès rapides parmi nous. Il y a quelques tems que nous en avons célébré la fête avec l'enthousiasme qui convient à des Français qui le dégagent des préjugés dont on les avait chamarrés.

Décadi dernier nous avons célébré la fête nationale décrétée en l'honneur de la prise de Toulon et des victoires remportées à Landau et à Spire. Les autorités constituées, la garde nationale, la Société populaire et le bataillon du district de Beauvais qui n'est composé que de vrais sans culottes et de francs républicains, ont assisté à cette cérémonie qui a réjoui tous nos cœurs.

Des défenseurs de la patrie, blessés au champ d'honneur et portés sur un char de victoires attiraient vers eux le respect et la reconnaissance publique.

Nous avons fait un auto-da-fé des Pitt, Cobourg et du perfide commandant qui a livré Toulon. Les mannequins de ces scélérats ont été ignominieusement traînés dans un tombereau par un âne sur la place d'armes où un bûcher était prêt à les recevoir. Leurs noms infâmes ont été voués à l'exécration universelle et leurs effigies ont été précipitées dans les flammes aux cris mille fois répétés de Vive la République! Vive la Montagne, Périssent à jamais les tyrans et les traîtres!

Puissent les conspirateurs de tous les genres entendre ces cris qui sont leur sentence de mort. Nous avons juré leur ruine.

Législateurs, du haut de cette Montagne sacrée où nous voulons qui (que) vous restiez recevez notre serment. Salut et Fraternité.»

A. DEVAUX (*agent nat.*), BERNARD, FOURAY (*maire*) BELLET, OUVRY, BAPT. SIDES, CHUAMT (?), DELAIRER * (*greffier du juge de paix*), MUGUET (?) (*juge de paix*), VUILLOT, BOUX (*secrét.*).

(1) Pas-de-Calais.
(2) P.V., XXIX, 313. Mention dans *J. univ.*, p. 6739.

(3) B^{tn}, 30 niv., (suppl^t).

(4) C 289, pl. 894, p. 18.

(1) P.V., XXIX, 313. Mention dans *J. univ.*, p. 6739.

(2) B^{tn}, 30 niv. (suppl^t).

(3) C 288, pl. 887, p. 42.